

Image not found or type unknown



A qui est la charge de la boite aux lettre est

Par **fanny**, le **22/06/2009** à **13:31**

Bonjour,rlorsque j'ai fait l'atat des lieux de l appartement le proprietaire ma dit de je devais payer la boite aux lettres dont la porte etait un peu voilé ainssi que 3 autre sur les 6 cette boite aux lettre etait deja voilé mais vu mon jeune age je ne m'en suis apercu que lorsque je m en suis servie et donc ne figure pas sur l'etat des lieux est il vrai que l'achat d une nouvelle boite est a ma chargernmerci de votre attention